



RECU EN PREFECTURE
Le 19 décembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250295-20191212-00059310-02

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 18), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 39), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 55), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 49), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme Myriam EL YASSA à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN, Mme Karima ROCHDI à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 37 - Attribution de subventions d'investissement 2019

Délibération n° 2019/005931

Attribution de subventions d'investissement 2019

Rapporteur : M. POUJET, Conseiller Municipal Délégué

| | Date | Avis |
|-----------------|------------|-------------------|
| Commission n° 7 | 12/11/2019 | Favorable unanime |

1 - Contexte

La Ville de Besançon, en soutien aux structures d'animation socioculturelle (MJC Besançon/Clairs-Soleils et Palente, Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux et ASEP), se propose de répondre favorablement à leurs demandes d'équipement.

2 - Subventions d'investissement

2.1 - MJC Besançon / Clairs-Soleils

Afin de renouveler les équipements de la cuisine pédagogique du Centre Martin Luther King et sa mise en conformité aux normes de sécurité et sanitaires, la MJC Besançon/Clairs-Soleils sollicite une subvention d'investissement d'un montant de 5 200 € pour un budget prévisionnel total de 16 000 €.

Des demandes de subvention ont par ailleurs été adressées à la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs (5 800 €) et à la Région de Bourgogne-Franche-Comté (5 000 €).

Il est proposé de répondre favorablement à cette demande et d'accorder à la MJC Besançon/Clairs-Soleils une subvention d'investissement 2019 d'un montant de 5 200 €.

2.2 - MJC Palente

Afin de poursuivre le renouvellement de l'équipement de ses salles, la MJC Palente sollicite la Ville de Besançon à hauteur de 6 000 € en vue de financer une partie de l'achat de mobilier dont le budget prévisionnel total s'élève à 10 601,35 €.

L'association a, par ailleurs, déposé une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs (4 000 €).

Il est proposé de répondre en partie à cette demande (salle de restauration) et d'accorder à la MJC Palente une subvention d'investissement 2019 d'un montant de 4 000 €.

2.3 - Comité de quartier Rosemont / St-Ferjeux

Pour répondre à ses différentes missions, le Comité de quartier sollicite la Ville de Besançon en vue de financer le matériel suivant :

- tapis de gymnastique pour les activités motricité « Petite Enfance »,
- chaises pour la salle de formations,
- ordinateur portable et station d'accueil pour faciliter le travail du responsable du secteur social lors de ses déplacements.

Le budget prévisionnel total fourni par l'association s'élève à 9 104,30 €. Le Comité de quartier sollicite la Ville à hauteur de 7 000 € et prévoit de prendre en charge le reste du financement.

Il est proposé de répondre en partie à cette demande (matériel de motricité et équipement informatique) et d'accorder au Comité de quartier Rosemont Saint-Ferjeux une subvention d'investissement 2019 d'un montant de 4 400 €.

2.4 - ASEP

Afin de poursuivre le renouvellement de ses équipements, l'ASEP sollicite la Ville de Besançon pour divers achats :

- matériel pour les activités sportives (gymnastique, pilates, body énergie, circuit training, baby gym...) et musicales (piano),
- malles de jeux de société, console de jeux et baby-foot pour l'Espace Jeunes.

Le budget prévisionnel total fourni par l'association s'élève à 3 387 €. L'ASEP sollicite la Ville à hauteur de 2 500 € et prévoit de prendre en charge le reste du financement.

Il est proposé de répondre en partie à cette demande (matériel pour l'Espace Jeunes) et d'accorder à l'ASEP une subvention d'investissement 2019 d'un montant de 1 400 €.

En cas d'accord avec ces propositions,

- la somme de 11 000 € sera prélevée sur la ligne 204.422/20421.00509 CS 47030
- la somme de 4 000 €, sera prélevée sur la ligne 204.422/20422.00509 CS 47030.

Ces associations faisant l'objet d'autres soutiens financiers de la Ville de Besançon, l'attribution de ces subventions d'investissement font l'objet de conventions spécifiques.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- **d'attribuer des subventions d'investissement pour l'année 2019 aux structures associatives, réparties de la manière suivante :**
 - **subvention d'un montant de 5 200 € à la MJC Besançon/Clairs-Soleils,**
 - **subvention d'un montant de 4 000 € à la MJC Palente,**
 - **subvention d'un montant d'un montant de 4 400 € au Comité de quartier Rosemont/St-Ferjeux,**
 - **subvention d'un montant de 1 400 € à l'ASEP,**
- **d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.**

MM. BIZE et VAN HELLE, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

